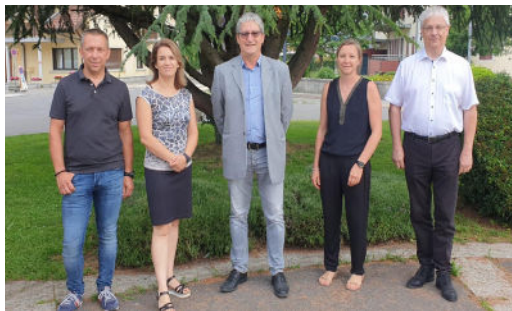


LE P'TIT JOURNAL D'AMANCY

Juillet 2021



 amancy



Le mot du Maire

Chers Amanciennes et Amanciens,

Voilà maintenant plus d'un an que notre équipe municipale a pris ses fonctions. Pour vingt de nos membres ce fut une véritable découverte de la diversité des domaines d'intervention d'un élu municipal.

Malgré le contexte sanitaire, un conseil municipal par mois a été maintenu et les commissions se sont réunies autant que nécessaire, toujours avec une participation active et constructive.

Je remercie mes adjointes, Joséphine CIANCIA, Mélanie AUBOURG et mes adjoints, Eric BRAND, Christophe VIANDAZ pour leur implication permanente dans la gestion et les dossiers de notre commune.

L'extension de l'école primaire se poursuit avec l'ouverture du bâtiment historique rénové pour la rentrée de septembre. Le plan d'aménagement des ateliers communaux est validé. Des sols souples ont été mis en place sur l'aire de jeux près de l'école maternelle. La vidéosurveillance est opérationnelle. L'aménagement du trottoir route de Cornier a débuté.

Le CAUE de Haute-Savoie (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a été mandaté pour accompagner la municipalité dans l'aménagement paysagé (espaces verts, enfouissement des réseaux, bâtiments...) dans un premier temps, du chef-lieu et Vozerier.

Je me réjouis également de la reprise de certaines activités associatives à la Maison pour tous et de l'organisation par le comité des fêtes de séances de cinéma en plein air. Après cette période difficile pour le moral de beaucoup de nos concitoyens, rien de tel que de se retrouver dans ces moments de convivialité.

Merci à toute l'équipe qui a accompagné Joséphine pour ce deuxième Le P'tit Journal d'Amancy et particulièrement à Catherine IERVASI pour la mise en page.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Dominique DOLDO

Taxe d'habitation

Le projet de loi de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Sa disparition est lissée sur 3 ans pour les ménages qui étaient encore assujettis.

Ainsi, en 2021, la taxe d'habitation diminuera de 33 % pour ces ménages.

En remplacement de cette taxe, les communes vont percevoir la part départementale sur le foncier bâti.

Pour Amancy, le taux de foncier bâti sera de 17,67 % en 2021.

(5,64 % ancienne part communale + 12,03 % ancienne part départementale).

Le taux global n'augmente pas.

Eau potable

Au 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes du Pays Rochois a pris la compétence eau potable. Les tarifs étant différents d'une municipalité à l'autre, un travail a été mené sur l'ensemble des communes afin d'obtenir un tarif unique pour tous les habitants du Pays rochois d'ici mars 2023.

Le prix du m³ atteindra 1,30 € HT pour tous, auquel se rajouteront 36 € HT de part fixe annuelle. Pour Amancy cela représente une hausse du tarif de l'eau qui sera lissé sur les 4 prochaines factures semestrielles.



- Les actions du CCAS -

Les aînés

Madame Odette Briguet a fêté ses 100 ans le 6 février dernier. 100 bougies soufflées en compagnie de ses enfants et petits-enfants.

Les membres du CCAS lui ont offert un bouquet de fleurs pour l'occasion.



Madame Nicollin, née le 11 février 1921, a également fêté un siècle de vie. Les conditions sanitaires n'ont malheureusement pas permis de lui rendre visite, mais nous lui adressons une chaleureuse pensée.

- Les actions à l'école -

École - pédagogie

Le 4 février 2021, le député Martial Saddier a rendu visite à une classe d'élèves de CM2 dans le cadre de leur participation au projet «Parlement des enfants». Cela leur a permis de découvrir le fonctionnement de l'Assemblée Nationale ainsi que les règles qui permettent de créer une loi. Un travail a été mené par les élèves sur le thème de cette 25^e édition "Alimentation et développement durable". Ils ont ainsi proposé une loi «une école = un composteur».

Depuis trois ans, l'école d'Amancy est labellisée «Ecole E3D». Dans ce cadre, les enseignants poursuivent des activités en lien avec l'environnement. Par exemple, les élèves de CM2 ont participé à 3 demies-journées sur les corridors écologiques en collaboration avec le SM3A. Ils ont pu observer le passage de la faune, sous l'Écopont, à Arenthon.

Les CM1 quant à eux, se sont rendus à Bellegarde-Sur-Valserine, pour visiter le CIEL (Centre d'Immersion Educatif et Ludique de Sidefage) afin de mieux comprendre le traitement des déchets.

Sans oublier, pour les plus petits, les sorties au plateau de Semnoz, au parc d'Andilly...

De belles initiatives pour sensibiliser les jeunes élèves à devenir des citoyens de demain responsables et respectueux de l'environnement.



- La voirie -

Depuis janvier 2021, la commune a réalisé différents travaux importants.

Curage des fossés :

Une opération a été lancée sur trois secteurs jugés prioritaires : Impasse du Marais, Route de la Fouilleuse et Route de l'Hôpital - Coût total de 8 110 € HT.



Reprise des nids de poule :

La campagne annuelle a représenté un coût de 5 080 € HT.

Le pontage des fissures du parking de la salle polyvalente a également été réalisé pour un coût de 4 239 € HT.

Sur la majeure partie de la commune, le **marquage au sol des routes** a été refait pour un coût de 5 168 € HT.

Reprise des renvois d'eau

le long de la route de l'hôpital pour un coût de 2 285 € HT.

Chemin de Livron : **Nettoyage du ruisseau** par l'association de réinsertion ALVEOLE



- Environnement -

Ligne de covoiturage

La Roche-sur-Foron Bonneville Saint-Pierre-en-Faucigny Marignier
La solution économique et pratique pour vos trajets quotidiens !

La ligne Hé!Léman

Une nouvelle ligne de covoiturage !

Entre La Roche-sur-Foron et Marignier, covoiturez gratuitement et sans réservation avec le lancement de la ligne Hé!Léman Faucigny. Grâce aux différents arrêts Hé!Léman présents sur vos trajets habituels, vous pouvez covoiturer avec les personnes qui vont dans la même direction que vous, en même temps que vous. *Lignes de covoiturage sans réservation ouvertes du lundi au samedi de 7h00 à 20h00.* Retrouvez toutes les infos sur le site : www.covoiturage-leman.org/

Schéma cyclable

Après deux ans de travail avec les élus du Pays rochois et associations, le maillage du schéma cyclable sera validé courant juillet. Ce maillage comprend 133,5 kms sur l'ensemble du Pays rochois. Pour Amancy cela représente 14,9 kms de linéaire. Ces aménagements seront priorisés en 3 phases, la première pourra débuter à l'automne.

Cette année, du 28 mai au 8 juin, s'est tenue la Semaine Européenne du Développement Durable.

La CCPR nous a proposé toutes sortes d'activités :

les secrets du rucher technique - le ramassage des déchets - projection du documentaire «le tri de l'homme» - atelier Do it yourself - l'économie circulaire créative vous connaissez ? - Grafteria culturelle - le tri et moi - sur les traces des animaux sauvages ! - la consigne ? Késako ? - place à la créativité avec le Up Cycling - accueillir insectes et petites plumes dans son jardin - une journée sans voiture - objectif zéro pesticide -

Ces ateliers auront permis aux petits et grands de réapprendre les gestes sûrs et les bonnes attitudes.

Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2022 !



Pour Amancy, le SIDEFAGE a présenté le tri sélectif sur le marché du mercredi matin.

- Environnement -



Si vous faites le choix de vous déplacer à vélo pour vous rendre au travail, vous avez jusqu'à la fin de l'année 2021 pour profiter des aides disponibles !

Pour l'achat d'un vélo électrique bénéficiez de 10% de la CCPR et 10% de la commune d'Amancy (plafond de 200€ par personne).

Pour la transformation de votre vélo en vélo électrique, via la Fabrique à Biclou, vous pouvez obtenir une aide de 200€ de la CCPR et de 100€ par la commune d'Amancy.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, vous devez :

- être majeur,
- résider sur l'une des communes du Pays Rochois,
- faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) type vélo urbain ou VTC, entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2021 chez l'un de nos 3 partenaires (Alex'Trem Cycles et Intersport à La Roche-sur-Foron, ou Motos Cycles Chevallet à Saint-Pierre-en-Faucigny).

Autre solution : faire équiper votre vélo avec un kit électrique par le biais de notre partenaire La Fabrique à Biclou !

FONDS AIR BOIS : Fin du dispositif le 31 Décembre 2021.

Rappel : Interdiction des cheminées ouvertes dans la vallée de l'Arve le 1^{er} janvier 2022. Mise en place du Fonds Air Bois en 2013 (plus de 4000 foyers ont modernisé leur appareil de chauffage au bois grâce à l'aide).

En plus des avantages en termes de confort et d'économie d'énergie chez vous, ce dispositif permet d'améliorer la qualité de l'air de notre vallée, également impactée par les particules fines issues du chauffage au bois.

Afin de poursuivre ces efforts et de vous accompagner avec cette obligation, le Fonds Air Bois sera disponible jusqu'au 31 décembre 2021, après il sera trop tard !

Rendez-vous sur **www.fonds-air-bois.fr**

FONDS Air Bois
BOIS & ÉNERGIES RENOUVELABLES

DÉPÊCHEZ-VOUS
Y'A LE FEU...

2000€
d'aide pour changer
votre vieux chauffage bois

OFFRE LIMITÉE
JUSQU'AU
31/12/21

WWW.FONDS-AIR-BOIS.FR

- Les travaux -



MARPA «Les Amarenthes»

L'intention est de répondre aux besoins des personnes âgées en milieu rural.

Il s'agit, entre autre, de favoriser l'accès à un logement autonome de qualité,

bien localisé, à taille humaine et disposant de services à la personne. Le confort et la sécurité nécessaires à l'avancement en âge sont ainsi assurés.

Les communes d'Arenthon et Amancy, partenaires pour ce projet, sont accompagnées par la MSA Alpes du nord. Haute Savoie habitat, maître d'ouvrage du projet, sera propriétaire et bailleur de l'ensemble.

L'Association «Les Amarenthes» est le futur locataire du tènement immobilier et gestionnaire de l'établissement. Elle sera chargée de l'accueil, de l'exploitation et de l'entretien du bâtiment et de ses équipements.

Président : Cédric Sarreboubee
marpalesamarenthes@gmail.com



«Les Amarenthes» est composée de 22 logements T1 (environ 34m²) et d'un T2 (environ 46m²). Les pièces communes, salle à manger, espace d'animation, salles multi usages, buanderie sont accessibles à tous.



C'est une structure non médicalisée.

Elle est ouverte aux personnes de plus de 60 ans valides ou en perte d'autonomie (Gir 5-6).

Le bâtiment n'a pas d'étage, chaque appartement possède un accès extérieur ainsi qu'un jardin privatif. Chaque résident peut faire appel au personnel médical ou tout autre service extérieur de son choix.

L'ouverture est prévue pour l'automne 2022.

L'église

Lors de la dernière inspection du toit de l'église, une grande vétusté a été constatée : la couverture sera donc refaite.

Après consultation des entreprises, la société Plantaz a été retenue avec une offre de 212 400 € TTC.

Les travaux débuteront en septembre 2021.

La Région attribue une subvention de 41 109 € TTC .



L'école

Démarrés en juillet 2019, les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire devraient se terminer cet automne.

Le bâtiment historique (à gauche de l'image) sera opérationnel fin juin, afin de permettre le transfert d'une classe pendant les vacances et l'extension de la cantine.



Quant au nouveau bâtiment, il devrait être livré pour les vacances de la Toussaint.



- Vivre ensemble -

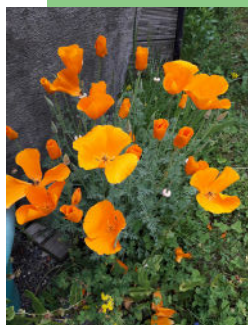
Le jardin partagé

Cette année, la commune vous propose de participer au projet «Jardin pour tous».

Face à l'école maternelle, une parcelle de plus de 400 m² sera mise à la disposition de l'association.

En échange d'une adhésion symbolique, l'association vous accueille et vous invite à travailler ensemble au jardin tous les samedis matin.

Vous pourrez ensuite partager la récolte de vos efforts : fleurs, fruits, légumes, graines...



Si vous souhaitez faire profiter de votre expérience et de vos connaissances de jardinier, vous êtes les bienvenus !

*Pour participer, c'est simple. Contactez-nous par mail : jardinpourtousamancy@gmail.com
Alphée ou Catherine vous répondront.*

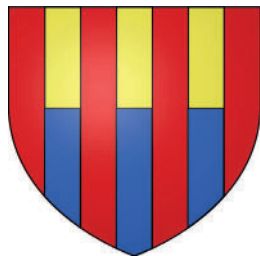
Nos amis les chiens

La commune souhaite accompagner les propriétaires canins vers plus de vigilance quant aux déchets de nos chers compagnons.

Avec l'installation de Canisacs, poubelles et sacs mis à votre disposition à plusieurs endroits du chef lieu, le ramassage vous sera ainsi facilité.

Il est important que chacun de nous participe ainsi au mieux vivre ensemble.





La cérémonie du 8 mai 2021 s'est à nouveau déroulée en petit comité pour satisfaire aux obligations sanitaires.

Aux côtés de Monsieur le Maire Dominique Doldo, étaient présents Monsieur Caporal, Président de l'ULAC ainsi que Patrick Rosnoblet, ancien maire d'Amancy.

(ULAC : Union Locale des Anciens Combattants)

Entre voisins

- Pour la sérénité et le plaisir de chacun, nous vous rappelons
- les heures de tonte et de bricolage «sonore» :
- Lundi à vendredi (hors jours fériés) de 8h à 20h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Cinéma en plein air

Cet été, le comité des fêtes vous offre 2 séances exceptionnelles de cinéma en plein air.

Judi 8 juillet : Le petit prince (2015)

Judi 5 août : Donne-moi des ailes (2019)

Séances à partir de 19h30, sous réserve de conditions météo favorables bien sûr !

Projection devant l'église, dans le champs en face de la Maison pour tous.

Vous pouvez apporter pique-nique et couvertures.

Les rendez-vous de la rentrée

- 20^e exposition artistique du vendredi 1^{er} au dimanche 3 octobre
(Salle polyvalente - entrée gratuite)

- Octobre rose : samedi 9 octobre au matin

Et n'oubliez pas, tous les mercredis matin,
marché alimentaire sur la place de l'église !



MAIRIE

Tél : 04 50 03 03 13

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h & de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h

Retrouvez toutes les infos sur le site de la mairie

www.amancy.fr

mairie@amancy.fr

et sur notre page Amancy 

 amancy